



ESPAGNAC Usine, Sensors et C&S

Une nouvelle V.I.E – CAP sur l'emploi (1)

ELAN : Le respect de l'accord signé

En signant ELAN, vos élus **FO** ont pris le pari de l'avenir du site, de VOTRE avenir, de VOTRE emploi !!

Dans ce monde où rien n'est gagné ou acquis, « discuter » avec la Direction, contrer quelques détracteurs et faire appliquer et respecter cet accord, reste un combat quotidien. **FO** en tant que signataire veille :

- au respect des règles de mise en œuvre sur les modulations (par exemple).
- aux engagements sur les investissements ou les recrutements actés dans l'accord

Vos élus **FO** se félicitent donc **des 7 nouveaux recrutements validés et effectués** au 1er juin, ce qui porte le nombre à 28 embauches externes depuis la signature de l'accord ELAN !!

L'autre jalon sera la suite des embauches de CVD dans l'atelier au nombre de **14p.** et prévues d'ici fin 2021 !

FO rappelle aussi à la Direction ses engagements en termes de recrutement dans les postes de structures !!

APC : Avantages ou inconvénients ?

Cette période de reprise de charges peu anticipée quant à son volume est synonyme de problématiques d'approvisionnements matières que vivent tous les sites en Europe, et particulièrement en France. ESPAGNAC n'y déroge malheureusement pas !

Face à cette crise, la Direction GSC est venue devant le CSE central et les CSE locaux pour une négociation d'accord défensif de modulations dans plusieurs sites en France : BLR, Angoulême, Dijon, MasterTech, Alès....

Face au diagnostic, nous avons interpellé la direction sur la nécessité de négocier de tels accords quand il y a déjà un accord de performance collective (APC) type « ELAN » dans certains sites.

Décision de la Direction d'épargner « ces » sites considérant que les APC offensifs seront suffisants pour « passer » cette période compliquée pour toutes et tous !!

**Pas de nouvelle négociation pour ESPAGNAC et
FO s'en félicite !!**

Gestion de crise : Schneider impose un standard national par la mise en place d'une organisation avec les leviers suivants :

1. Utilisation de la flexibilité permise grâce au travail temporaire
2. Mise en œuvre de la polyvalence entre lignes en fonction des productions lorsque cela est possible
3. Organisation des formations courtes pour les salariés
4. Solidarité par du prêt de personnel entre sites : ESPAGNAC ou AGRIERS
5. Passage, dans la mesure du possible, des équipes de suppléance en équipe de semaine
6. Utilisation des JRTT employeurs selon les modalités applicables au sein de notre établissement
7. Utilisation des congés et compteurs d'heures disponibles, dans le respect des dispositions légales et conventionnelles

La mise en place de modulations hautes à ce jour laisse entrevoir 2 scénarios qui seront partagés en commission de suivi et lors des CSE :

- Une aggravation subite de la crise, entraînant :
 - o L'application des différents leviers (voir encadré)
 - o Puis des modulations basses dans certains secteurs
- Une entrevue plus positive de la crise laissant les compteurs de modulations positifs et donc un paiement en fin d'année 2021.

Nouvel ELAN : La nouvelle donne => CAP sur un avenir plus serein !!

Pour donner suite à la pandémie et aux constats de monosourcing produits et de risques clients, le groupe a étudié plusieurs hypothèses de « clonage » de sites entre Europe et Asie avec des conséquences de rebalancing !!

FO se félicite de l'annonce de la Direction du cluster Industry Automation auquel appartient Limoges, Agriers, Riga, Espagnac, ... qui a confirmé, lors du CSE du 20 mai, la « **non duplication** » du site de ESPAGNAC. **Cela s'inscrit dans la continuité de l'accord ELAN** signé par **FO** (Volumes-Investissements-Emplois) et conforte ainsi ESPAGNAC comme seule usine de boutonnerie avec les gammes Premium Harmony pour plusieurs années !

Notre priorité : VOTRE emploi, VOTRE rémunération ! - Contactez vos DS **FO** : Cyril HUARD, Thierry GAULT